

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'AUBE

SAINT ANDRE LES VERGERS (10)  
-----

**VILLE DE SAINT-ANDRE-LES-VERGERS**

\*\*\*\*

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

\*\*\*\*

**SEANCE DU MARDI 17 FEVRIER 2026 à 19 H 00**

\*\*\*\*

*Nombre de Conseillers Municipaux.....33*

*Nombre de Conseillers en exercice.....33*

*Nombre de Conseillers présents.....28*

L'an deux mille vingt-six, le Conseil Municipal est dûment convoqué le **MARDI 17 FEVRIER 2026 à 19 H 00**, à la salle des fêtes, en séance publique, sous la présidence de Mme LEDOUBLE Catherine, Maire. La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux le 5 février 2026, affichée au tableau des affichages officiels le 5 février 2026 et publiée dans la presse locale.

**Etaient présents** : M. LIMA Emmanuel, Mme LEROY Marie-Pierre, Mme ROTH Michèle, M. MAITROT André, Maires-Adjointes, MM. BALLAND Alain, TRIAULAIRE Jean-Pierre, BRUNET Raymond, DRAGON Jean-Luc, DUMONT Jean-Michel, Mmes LANOUX Claudie, KUROWSKI Myriam, BERLOT Catherine, RICCARDI Véronique, MM. GOJJARD Pascal, NEFFLIER Pierre-Marie, Mme PERNOT Marie-Eveline, M. PAULET Philippe, Mmes QUINTART Sylvie, DEMIR Selda, Mmes JOSSO Gorete, M. GROSJEAN Sébastien, Mme PAGLIA Olympe, M. CORNEVIN Jean-Pierre, Mme ROGE Patricia, M. LAROCHE Sébastien, Mme GARET Sylvie et M. BALLANFAT Florent formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient absents représentés :**

|                     |            |                        |
|---------------------|------------|------------------------|
| Mme Meryam ERCAN    | mandataire | Mme Michele ROTH       |
| Mme Stéphanie EDESA | mandataire | M. Emmanuel LIMA       |
| Mme Sandra DURUPT   | mandataire | Mme Catherine LEDOUBLE |
| M. Renaud BOSSAERT  | mandataire | Mme Marie-Pierre LEROY |
| M Farid RAHAMNIA    | mandataire | M. Pascal GOJJARD      |

Secrétaire de séance : Mme Olympe PAGLIA

xxxx

Séance du 17 février 2026

***Délibération du Conseil Municipal  
de SAINT-ANDRE-LES-VERGERS  
- N° 2026/761***

**Rénovation du parquet de scène et modernisation de l'éclairage scénique Tranche 1 – Demande de fonds de concours à Troyes Champagne Métropole**

Rapporteur : Mme Marie-Pierre LEROY

La vétusté du parquet en sapin en place sur la scène de l'Espace Gérard Philipe nécessite son remplacement afin d'assurer la sécurité des intervenants.

Après une étude réalisée par les services techniques, sur les différents revêtements scéniques, il a été décidé de mettre en place un parquet chêne recouvert d'huile noire opaque pour un coût de 53 100 € HT.

De plus, afin de réaliser des économies d'énergie et d'être en conformité avec la réglementation qui incite au remplacement des éclairages scéniques par des projecteurs Leds, un programme de remplacement sur 6 ans de l'ensemble du parc de projecteurs est proposé. Le montant total de cet investissement est estimé à 250 000€ HT.

Une première tranche de remplacement des éclairages a été réalisée en 2025 pour un montant de 25 200 € HT correspondant à l'acquisition de 10 projecteurs y compris les fixations.

Le montant global de l'opération (rénovation du parquet et remplacement d'éclairage - Tranche 1) s'élève à 78 300 € HT.

Une subvention a été sollicitée auprès du Département.

Ce projet est susceptible, par ailleurs, de bénéficier d'un fonds de concours de Troyes Champagne Métropole au titre de l'aménagement d'équipements culturels.

Au bénéfice de ces informations, la Commission Economie locale – Finances propose au Conseil Municipal d'autoriser Mme le Maire ou son représentant :

- à valider le plan de financement prévisionnel joint au présent rapport,
- à solliciter auprès de Troyes Champagne Métropole un fonds de concours au titre de l'aménagement d'équipements culturels ;
- à solliciter l'autorisation de Troyes Champagne Métropole de commencer les travaux sans attendre sa décision.
- à signer tous les documents nécessaires et relatifs à la constitution du dossier

Séance du 17 février 2026

***Délibération du Conseil Municipal  
de SAINT-ANDRE-LES-VERGERS  
- N° 2026/761***

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés  
(33 voix pour) :

- **ADOpte le rapport présenté.**

Pour Extrait conforme,

La secrétaire de séance  
Mme Olympe PAGLIA



Catherine LEDOUBLE

Catherine LEDOUBLE  
2026.02.19 16:58:46 +0100  
Ref:10470393-15789744-1-D  
Signature numérique  
la Maire

|                                          | Montant en € HT            |
|------------------------------------------|----------------------------|
| <b>Détails des investissements</b>       |                            |
| Remplacement de l'éclairage scénique     | 25 200 €                   |
| Remplacement du parquet de la scène      | 53 100 €                   |
| <b>Montant total de l'opération</b>      | <b>78 300 €</b>            |
|                                          |                            |
| <b>Conseil Départemental</b>             |                            |
| Dépenses éligibles (taux 10%)            | 78 300 €                   |
| Montant de l'aide sollicitée             | <b>7 830 €</b>             |
|                                          |                            |
| <b>Troyes Champagne Métropole</b>        |                            |
| Dépenses éligibles (taux 20%)            | 78 300 €                   |
| Montant de l'aide sollicitée (20%)       | <b>15 660€</b>             |
|                                          |                            |
| <b>Reste à charge de la collectivité</b> | <b>54 810 €</b>            |
| Soit                                     | 70% du coût de l'opération |